Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 57 (1962)

Heft: 1-fr

Vereinsnachrichten: Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national en 1961

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport sur la situation et l'activité de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national en 1961

Pour la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national, en tant qu'association et en tant que communauté de citoyens animés d'un même idéal, tout est fort bien allé; mais notre patrie suisse n'en est pas devenue plus belle pour autant. Parmi les rares fleurs de l'architecture nouvelle pousse une effrayante quantité de mauvaises herbes. Certes, le « Heimatschutz » n'est pas responsable de tout ce que la construction et la spéculation commettent dans le pays, et quand on le prend comme bouc émissaire, il sait se défendre; mais le mécontentement n'en subsiste pas moins, et, en dépit de nombreuses réussites, nous ne pouvons regarder autour de nous qu'avec des sentiments mélangés.

1. Effectifs. Sur ce point, les nouvelles sont bonnes. Le mouvement ascendant continue. Malgré d'inévitables pertes, dues soit aux décès, soit aux à-coups de l'existence, la plupart des sections ont recruté de nouveaux membres, de telle sorte que l'effectif total a passé de 9058 à 9413. Nous pouvons désormais avoir en vue, comme ambition commune, le cap des 10 000 adhérents. Si toutes les sections s'y emploient, ce but devrait être atteint durant les deux prochaines années.

Les deux sections de Soleure et de Suisse centrale nous ont donné l'exemple d'une « pêche » efficace. Leurs comités ont dressé d'un commun accord la liste des personnalités en vue n'ayant pas encore trouvé le chemin du « Heimatschutz », et leur ont adressé une lettre convaincante et bien présentée, à laquelle ils ont joint des numéros de notre revue ou des publications cantonales. Ils ne manquèrent pas non plus de relancer ceux qui n'avaient pas réagi à la première démarche. Par ce moyen, la section de Suisse centrale a gagné 123 adhérents, et celle de Soleure 169. Les deux comités sont décidés à poursuivre cette prospection. Nous les en félicitons, et espérons que la vieille tradition du « Heimatschutz », selon laquelle les bons exemples font école, se confirmera une fois de plus en ce domaine.

2. L'assemblée générale 1961 a eu lieu les 27 et 28 mai à Fribourg et en Gruyère. Des raisons particulières nous y conduisaient: le combat pour la défense de la vieille ville des Zaehringen n'était toujours pas terminé; mais des propositions de compromis étaient dans l'air et l'occasion bonne pour nos membres de se faire une opinion sur leur opportunité. Et l'excursion en Gruyère, elle aussi, s'annonçait instructive et suggestive. La merveilleuse petite cité médiévale de Gruyères, perchée sur sa verte colline, doit être protégée, comme Regensberg en terre alémanique, contre le lotissement qui, du fond de la vallée, monte à l'assaut. Enfin, les participants ont eu l'occasion d'assister à l'inauguration de la Maison du Banneret, à Grandvillard, sauvée et restaurée avec l'aide de l'Ecu d'or. En dépit d'un temps quasiment hivernal, cette assemblée, que nous avons décrite en détail dans notre revue, a laissé un excellent souvenir à ses participants, et les deux sections de Fribourg et de Gruyère ont mérité toute notre reconnaissance pour leur parfaite organisation.

3. Le comité central, qui avec ses 43 membres fait déjà presque figure de petite assemblée générale, a tenu une réunion de printemps et une autre d'automne. A côté des affaires ordinaires qui sont dans sa compétence en vertu des statuts, il doit s'occuper surtout, actuellement, de la répartition des fonds de la vente de l'Ecu d'or et du « Don de l'économie ». Chaque requête est motivée dans le détail, et le chef de notre propagande, M. W. Zeller, fait défiler les clichés en couleurs récoltés par monts et vaux et qui représentent les sites ou les monuments pour lesquels des subsides sont demandés. Le point de vue de la commission fédérale des monuments historiques est toujours, lui aussi, apporté au débat, de telle sorte que les subsides sont vraiment attribués en pleine connaissance de cause.

De nouveaux présidents de sections sont entrés au comité central, conformément aux dispositions statutaires; ce sont MM. *Urs Wiesli,* professeur à l'Ecole de commerce d'Olten, et *Peter Arbenz,* architecte, de Muri près Berne.

4. Le secrétariat général, au « Heimethuus » à Zurich, a liquidé les affaires courantes, selon la formule consacrée. Pendant la première partie de l'année, son activité a été entravée par la maladie du secrétaire général, laquelle a obligé le chef de l'Ecu d'or, M. *Albert Wettstein,* et ses collaboratrices, à assumer tout le travail de ce secrétariat. M. Wettstein eut en outre la responsabilité de l'organisation de la fête fédérale des costumes à Bâle. C'est dire que pendant de longs mois il eut une rude charge sur ses épaules – heureusement encore jeunes et fortes. Qu'il soit parvenu à tenir le coup et à toucher le but avec toute la réussite souhaitable, mérite de notre part une gratitude particulière.

5. Revue HEIMATSCHUTZ. Alors que les cotisations annuelles de nos membres n'ont pas changé depuis 1950 (Fr. 6.– pour la caisse

centrale, abonnement à la revue compris), les frais d'imprimerie, eux, ont augmenté d'environ 50 %, de sorte que les membres n'ont reçu que trois numéros; deux d'entre eux, d'ailleurs, contenaient plus que les 32 pages traditionnelles. C'est donc de 12 pages, exactement, que nos lecteurs ont été privés. L'économie attendue n'en a pas moins été substantielle. Cependant, il a tout de même fallu puiser Fr. 5000.– dans la caisse de l'Ecu d'or au bénéfice de la revue. Le comité pense que ce virement est justifié, étant donné que notre revue ne s'adresse pas seulement à nos membres, mais à l'ensemble du public.

En plus de l'édition en allemand a paru comme à l'ordinaire celle en français, qui n'est pas l'exact reflet de la première. Les illustrations principales sont cependant utilisées dans les deux éditions. M. Léopold Gautier, à Genève, a la haute main sur la rédaction française, la rédaction allemande étant assumée par le secrétariat général de Zurich.

Au Tessin paraît quatre fois par an la revue IL NOSTRO PAESE, publication commune de la sauvegarde du patrimoine, de la protection de la nature et des oiseaux, et de la société des costumes. Cette excellente revue – qui a notamment publié un numéro spécial sur Morcote au moment de la vente de l'Ecu d'or et de la collecte auprès des entreprises – a été soutenue comme les années précédentes par un subside de la caisse centrale.

6. Bureau technique. Son directeur, l'architecte Max Kopp, nous communique ce qui suit:

« L'extension urbaine dans le Plateau suisse se poursuit rapidement. L'automobile accède en des lieux qui, il y a peu d'années encore, se trouvaient à longue distance de toute zone d'influence d'une ville. Du même coup, les prix des terrains atteignent jusque dans les régions écartées des chiffres inimaginables. Les maisons pour une famille sont à peine rentables. Le grand bloc locatif règne en maître dans les quartiers neufs, pénètre jusque dans nos villages.

Mais, dans les régions proprement agricoles elles-mêmes, le type traditionnel de la maison paysanne est remis en question, et nos vieux villages sont bouleversés dans leur structure architecturale. C'est la mécanisation des exploitations agricoles (commandée par le manque de main-d'œuvre) qui fait sauter les cadres de la ferme traditionnelle. Les remaniements parcellaires vont de pair avec la construction de grandes « fermes de colonisation » à l'extérieur des villages, dont les centres vitaux vont se vider peu à peu de leurs habitants originaires. A longue échéance, ces centres ne pourront être sauvés que si l'on parvient à y maintenir la vie culturelle de la commune, vie religieuse, politique et communautaire.

Cette évolution va placer le «Heimatschutz», ces prochaines années, devant des décisions difficiles. D'une part, il nous faudra créer des réserves, qui sont d'une importance vitale si nous ne voulons pas perdre tout contact avec la nature. Et d'autre part, nous serons sans cesse placés devant ce problème essentiel: dans quelle mesure notre vie traditionnelle peut-elle se concilier avec le bouleversement des temps?

Ce problème n'a pas cessé de dominer l'activité du signataire de ces lignes au cours de l'exercice écoulé. Quant au travail du Bureau technique, voici quelques cas à mentionner parmi beaucoup d'autres:

Commission pour la protection des sites du canton des Grisons. La route de la Bernina, sur la rive ouest du lac de Poschiavo, doit être construite. Cette nécessité n'est pas contestée. La pente escarpée, de même que le tracé du chemin de fer, soulèvent des difficultés. La question s'est posée d'un viaduc d'appui adossé à la pente. Mais un examen plus approfondi a montré que pour des raisons géologiques et techniques, cette solution n'était pas possible.

Commune de Celerina (Engadine)

La commune a fait faire un plan d'extension par l'architecte Trippel, de Zurich, qui pouvait être approuvé. Un règlement de construction, en outre, sera émis en temps opportun.

Section du Bas-Valais et Commune de Sierre

Sierre, comme beaucoup de communes valaisannes, vit une période de grands bouleversement architecturaux, qui, pas plus que partout ailleurs, ne sont à l'avantage de son aspect esthétique. A la sortie est de la localité se trouve le manoir de Chastonay, qui forme avec quelques vieilles maisons environnantes un très bel ensemble. Un projet prévoit la démolition de ces maisons et la construction, à leur place et tout près du manoir, d'un bloc locatif de cinq étages. Au cours des pourparlers, l'autorité communale a fait preuve de beaucoup de bonne volonté; aucune compréhension, en revanche, du côté du propriétaire foncier, un spéculateur influent. Le chef du Bureau technique du « Heimatschutz » a suggéré de dresser un plan de construction pour toute la zone en cause, en vertu duquel le voisinage immédiat du manoir serait épargné grâce à l'éloignement des grandes constructions. Le projet était accompagné d'esquisses.

Chancellerie de Sarnen

Projet pour une nouvelle porte à l'hôtel de ville de Sarnen.

Recours à Goldau

Expertise à l'appui d'un recours d'une propriétaire contre un projet (approuvé par la municipalité) de maison-tour de 50 logements, sans aucun garage, en bordure d'une ruelle de 4,5 m. de largeur.

Architecte Gisel, Zurich

Discussions à propos d'un projet pour une chapelle réformée à Righi-Kaltbad.

A la fin de 1961, le rapporteur a dû se retirer de la commission fédérale pour la protection de la nature et des monuments, ayant atteint la limite d'âge. Son successeur est le président de la section de Schaffhouse, l'architecte *Walter Henne.* Nous avons ainsi la garantie qu'un spécialiste distingué et compétent entre à son tour dans ladite commission. »

7. Inventaire des sites et monuments naturels d'importance nationale à conserver. Le président de cette commission, M. *Hansjörg Schmassmann,* de Liestal, nous communique ce qui suit:

«La commission a tenu en 1961 six séances d'un jour et demi, pour délibérer sur de nouveaux objets à introduire dans l'inventaire. Tous les membres avaient accepté une fois de plus de préparer le travail et les décisions de la commission par des visites des lieux et des enquêtes sur place. Pour examiner la valeur et les limites de certaines régions considérées, la commission « in corpore » a procédé à l'inspection de la vallée de l'Allondon, des marais de la haute Versoix, et de certaines parties du Jura bâlois. Le travail a si bien avancé que l'inventaire, qui comprend plus d'une centaine de paysages ou monuments naturels uniques ou caractéristiques, pourra être soumis aux ligues suisses en 1962, pour ratification définitive. Après quoi, il sera communiqué aux autorités et au public sous forme d'un livre. »

8. Sauvegarde des patois alémaniques. Le professeur *J. M. Bächtold,* président de notre section patoisante, le « Bund Schwyzertütsch », nous présente le rapport suivant:

« Défense des patois et « haute conjoncture »! Ce rapprochement n'est-il pas anachronique? Cette conjoncture économique se caractérise par la course au plus haut niveau de vie, par l'immigration de centaines de milliers de travailleurs étrangers, assez peu désireux de s'assimiler, par le côtoiement de nos langues nationales avec toutes les langues possibles. Et nos dialectes s'adaptent plus ou moins bien aux besoins présents, perdant leur originalité.

Que doit faire le défenseur des patois dans ce tourbillon? Mais n'est-ce pas presque un miracle que les Suisses allemands tiennent à leur dialecte quand bien même il ne leur sert à rien dans les échanges mondiaux? N'est-ce pas remarquable que des étrangers désirent se mettre au dialecte, pour ne pas rester à l'écart de la communauté suisse?

Il y a quelque soixante-dix ans, les linguistes annonçaient la mort des patois. Comment vivent-ils encore? Apparemment les savants diagnostics et prévisions ont-ils – jusqu'à nouvel ordre – méconnu ou pas encore reconnu certains aspects du problème.

Le fait est qu'aujourd'hui encore, la défense des patois ne semble nullement dépourvue de sens. Elle reste une forme de la sauvegarde du patrimoine national, d'ailleurs moins frappante et manifeste que le sauvetage de beaux monuments ou paysages. Le travail de la Ligue des patois alémaniques s'accomplit en silence. Elle a publié en 1961 le troisième fascicule de la grammaire et du lexique alémaniques: *Le parler zuricois, de A. Weber et J. M. Bächtold.* Cette suite de fascicules constitue, pour les profanes, un guide précieux pour toutes les questions dialectales.

La défense des patois est du travail de détail. L'office linguistique le sait bien, qui en 1961 a traité, comme aide et conseiller, quelque 400 cas de demandes diverses.

La ligue des patois alémaniques éprouve une vive gratitude à l'égard du « Heimatschutz » pour son précieux soutien. Elle sait que, pour fructifier, un héritage doit être sans cesse cultivé. Et elle ne ferme nullement les yeux sur les nécessités du temps présent. »

9. Service de presse et de propagande. Ce service, très important pour la diffusion et le renforcement des idées du « Heimatschutz », est (pour ce qui concerne la Suisse alémanique) en mains de notre infatigable *Willy Zeller,* qui nous communique ce qui suit au sujet de son activité durant l'année écoulée:

« D'année en année, ils s'est avéré que la presse était à nos côtés. Cela est d'autant plus appréciable que la revue HEIMATSCHUTZ atteint surtout des lecteurs déjà gagnés à notre idéal, et ne s'adresse pas à l'opinion publique.

Aussi bien n'avons-nous cessé d'intensifier notre service de presse. En 1946, lors de la première vente de l'Ecu d'or, nous nous étions contenté de 43 articles et photos légendées, parus en 1 674.000 exemplaires; en 1961, nous en étions à 148 articles originaux, publiés en 10 860 000 exemplaires. 95,7 % des envois ont été publiés, ce qui est un record. Des rédacteurs et journalistes expérimentés ont bien voulu nous dire que la forme de notre propagande est bien propre à répandre dans l'opinion les idées du « Heimatschutz ». Au demeurant, cette propagande ne s'est pas limitée à une « musique de fond » pour la vente de l'Ecu d'or; plus importante encore à notre avis est la propagande faite à titre personnel durant tout le reste de l'année, et par laquelle nous avons cherché à intéresser la grande masse

des lecteurs à nos buts et, du même coup, à l'informer de l'emploi judicieux des fonds de l'Ecu d'or.

Au cours de l'année écoulée, nous avons en outre pris environ 1500 clichés en couleurs d'objets relevant de la sauvegarde du patrimoine et de la nature, qui sont gratuitement à la disposition de nos membres ou de cercles plus vastes de gens désireux de les présenter sur écran. Chacun d'eux a sa légende explicative; ces textes sont réunis dans un catalogue que l'on peut se procurer à prix modique auprès du secrétariat général. C'est un fait qu'à l'heure actuelle, lorsqu'on veut attirer un public étendu, on est quasiment obligé de recourir à de bons clichés en couleurs. Il est d'autre part réjouissant de constater que, de plus en plus, des instituteurs de toutes les parties du pays, grâce à ces clichés, gagnent la jeunesse à notre idéal. »

10. Ecu d'or 1961. Du bel automne dont nous avons été gratifié, la vente de l'Ecu d'or a aussi tiré profit. Comme pour le vin, ç'a été une année exceptionnelle, la meilleure depuis la mémorable et première vente en faveur du lac de Sils, où le chocolat encore rationné nous était littéralement arraché des mains dans la rue. Comme on pouvait l'espérer, on s'est montré dans tout le pays aimablement disposé à aider nos amis tessinois pour la sauvegarde de Morcote. 706 034 écus ont été écoulés, contre 664 749 l'année précédente. A quoi s'ajoutent 8229 écus que nos amis tessinois, par une vente spéciale et de caractère original, ont vendu dans les entreprises de leur canton. « Chaque entreprise achète autant d'écus qu'elle a d'employés et ouvriers »: tel était le mot d'ordre, qui a trouvé un écho étonnamment favorable. L'augmentation est d'ailleurs le fait de presque tous les cantons. La meilleure moyenne est comme d'habitude l'apanage des Zuricois, avec 22,7 écus d'or pour 100 habitants. Les seconde et troisième places sont occupées par Neuchâtel (19,4) et Schaffhouse (17,53). Le produit net de la vente a été réparti comme suit par la commission de l'Ecu d'or, conformément aux conventions:

	Fr.
Part de la Ligue du patrimoine national	195 603.—
Part de la Ligue pour la protection de la nature	125 000.—
Versement au fonds commun des tâches d'importance nationale (dont Fr. 50 000.— pour Morcote)	74 000.—
Versement au fonds commun pour les frais courants des deux Ligues	23 603.45
	418 206.45

De la part ordinaire du « Heimatschutz », 80 %, soit Fr. 100 000.—, ont été répartis entre les sections au prorata de leurs ventes. Sur la somme restant dans la caisse de l'Ecu d'or à la disposition du comité central (part préalable de 10 %, plus 20 % de la part ordinaire), les sections – avant tout les « économiquement faibles » – ont reçu des subsides pour des tâches dépassant leurs propres capacités financières. Le Bureau technique est lui aussi financé par le fonds des tâches communes de l'Ecu d'or. Enfin, des subsides sont alloués à des organismes dont l'activité est étroitement apparentée à celle du « Heimatschutz ». Les montants suivants ont été attribués durant l'année écoulée:

Aux sections	100 000.—
Aux institutions propres ou apparentées	
– Bureau technique	12 000.—
– Revue « Heimatschutz », y compris l'édition française	5 000.—
– « Il nostro Paese » (revue du patrimoine tessinois)	1 000.—
– Fédération nationale des costumes suisses, pour son aide lors de la vente de l'Ecu d'or et en faveur de son activité culturelle (danse et théâtre populaires, us et coutumes)	10 000.—
– Ligue des patois de Suisse alémanique	3 500.—
– Conseil des patoisants romands	1 500.—
– Association pour la protection des rives du lac de Zurich	3 000.—
Subsides pour des monuments	
– Maison « zur Traube », Weinfelden TG (berceau historique de l'indépendance thurgovienne)	10 000.—
– Chapelle St-Georges à Rhäzüns GR (très belles fresques) 2me versement	4 000.—
– Sauvetage d'une chaumière à Rohr, dans le Jura soleurois (dernière chaumière du canton)	5 000.—
– Eglise catholique-chrétienne de Kaiseraugst AG (importante suite de fresques dans le chœur)	5 000.—
– Manoir de Beroldingen à Seelisberg UR (berceau de famille de la branche uranaise; édifice de 1530, avec chapelle annexe contenant un magnifique autel gothique de 1546)	10 000.—
– Chapelle St-Lucius de Lain Obervaz GR (remarquables stucs Renaissance)	5 000.—
– Eglise de Soubey JB (édifice de 1637 avec tour romane et nef à toit de pierre)	10 000.—
– Reconstruction de la chapelle « Al Pianel » d'Aurigeno, Val Maggia TI	1 500.—
Report	186 500.—

Report	186 500.—
– Château Morestel à Grône VS (aménagement d'un centre culturel pour le village)	10 000.—
– Maison Maillardoz à Grandvaux VD (remarquable maison vigneronne)	5 000.—
« Schlössli » à Küblis GR (intérieur particulièrement remarquable: belles boiseries, encadrements de portes sculptés, armoiries, etc.)	4 000.—
– Maison Borromini à Bissone TI (dernière étape de la restauration de la lignée de maisons en bordure du lac)	1 000.—
Total des dépenses	206 500.—

A la fin de l'année, il restait dans la caisse de l'Ecu d'or Fr. 21 728.– qui, entre-temps, ont été presque entièrement dépensés pour de nouveaux objets.

11. *Le « Don de l'économie ».* Nous avons parlé dans notre rapport 1960 de la collecte organisée pour la première fois parmi les entreprises économiques du pays, en complément de la vente de l'Ecu d'or. Le résultat de Fr. 249 589.75, que la commission de l'Ecu d'or a pu verser à la fondation Pro Werdenberg, était très réjouissant. Il s'agissait, en 1961, de répéter cette collecte. Le thème principal de la vente de l'année, soit la rénovation de Morcote, a été accueilli aussi avec faveur dans les milieux économiques. On a cependant constaté que notre intention clairement exprimée de faire de cette collecte une institution annuelle n'avait pas été véritablement comprise de maints donateurs. Ici et là, on nous a fait entendre que si l'on avait bien voulu faire un geste pour Werdenberg, on n'avait pas l'intention de le répéter chaque année. D'autres donateurs, eux, ont répété leur geste, mais de façon moins substantielle. A fin 1961, les dons reçus faisaient un total d'environ Fr. 100 000.—; la collecte, qui commence chaque fois vers la fin de l'automne, durera jusqu'au printemps 1962. Nous devons néanmoins prévoir que son résultat sera à peu près la moitié moins élevé que celui de l'année précédente. S'il y a lieu de déplorer ce recul, nous ne devons cependant pas renoncer à poursuivre notre effort auprès des milieux économiques. Cent mille francs, dans le domaine chiffré du patrimoine national et de la nature, c'est tout de même un montant intéressant, et qui permettra de faire bien des choses. Nous espérons au surplus, grâce à de persévérantes relances, pouvoir nous faire ouvrir encore de nombreuses portes auxquelles nous avons frappé en vain jusqu'à présent, ou qui se sont refermées après un premier geste amical.

La vente de l'Ecu d'or aussi bien que le « Don de l'économie » ont derechef exigé de grands efforts de ceux qui ont collaboré à cette double organisation. Le directeur de la vente et de la collecte, en particulier, M. *Albert Wettstein,* a eu un travail considérable. M. *Willy Zeller* s'est occupé de la propagande dans les illustrés et la presse quotidienne de Suisse alémanique; ses textes frappants et ses photos convaincantes ont trouvé dans les rédactions un excellent accueil. Il ne doit pas y avoir beaucoup de Suisses alémaniques qui, dans les mois ou les semaines précédant la vente de l'Ecu d'or, n'aient eu leur attention attirée plus d'une fois sur l'activité du Patrimoine national ou de la Protection de la nature. Comme d'habitude, ces textes ne s'adressaient pas seulement au portemonnaie des lecteurs, mais visaient aussi à les gagner à la cause de la défense des sites. On peut en dire autant du service de presse assuré dans toute la presse illustrée et quotidienne de Suisse romande et italienne par MM. *Claude Bodinier* et *Camillo Valsangiacomo.* La radio, la télévision et les actualités cinématographiques se sont également intéressées à notre campagne et à son thème principal, si spectaculaire, de Morcote. M. *Paul Rütti,* de Zurich, a rédigé les brefs communiqués et appels pour la radio et la presse suisses alémaniques. Quant au bel écu portant l'image de Morcote, nous le devons une fois de plus à l'habile artiste graveur qu'est *Carl Fischer,* à Zurich.

12. *Commission de l'Ecu d'or.* La vente de l'Ecu d'or et le Don de l'économie sont placés sous la responsabilité de la Commission de l'Ecu d'or pour la protection du patrimoine et de la nature. Jusqu'à présent, elle se composait de trois délégués de chacune des deux ligues. Au cours de l'année 1961, elle s'est élargie à la suite de l'invitation faite à trois éminents représentants de l'économie suisse, qui se sont déclarés prêts à y collaborer. Se sont mis à disposition, ce dont nous leur sommes reconnaissants: MM. *Ch. Aeschimann,* président de la S. A. Aar-Tessin, à Olten; *F. Hummler,* délégué à la défense nationale économique, à Berne; *R. Käppeli,* Dr h. c., président et administrateur-délégué du conseil d'administration de la S. A. Ciba, à Bâle. Nous ne doutons pas que ces éminentes personnalités ne puissent rendre les meilleurs services à notre collecte; et il nous paraît particulièrement précieux d'avoir désormais la certitude que les problèmes généraux de la protection des sites dans notre pays pourront être discutés « au sommet » avec des personnes influentes du monde économique.

13. Œuvres de l'Ecu d'or. En ce qui concerne *Werdenberg,* il y a de bonnes nouvelles à rapporter: la restauration des maisons de la place du Marché progresse de façon satisfaisante, sous la direction de l'architecte *Walter Fietz,* de St-Gall, et des experts de la commission fédérale des monuments historiques. Pour les rénovations suivantes, des projets détaillés sont

établis, avec devis à l'appui. Ces travaux seraient plus avancés encore si, à Werdenberg comme ailleurs, les entrepreneurs et artisans n'étaient pas surchargés de besogne. Mais ce qui a déjà été fait donne toute satisfaction à l'architecte et au conseil de fondation. Les dépassements de devis ont pu être évités jusqu'à présent.

La *restauration de Morcote* était encore, à la fin de l'année 1961, à l'état de projet; cependant l'on peut annoncer que la Commune a consacré des moyens financiers importants à l'achat de grandes parcelles entre le village et la terrasse de l'église, et par là écarté la menace, qui était grande, du lotissement.

Le thème principal de l'Ecu d'or 1962, au moment où ces lignes sont rédigées, n'est pas encore fixé. La commission de l'Ecu d'or espère pouvoir proposer la protection de la vallée argovienne de la Reuss, encore intacte; mais comme il s'agit d'un problème d'intérêt général d'une grande ampleur et pour lequel les pouvoirs publics ont leur mot à dire, il y a encore d'importantes questions à régler au préalable.

14. Comptes. Dans le domaine des chiffres, tout doit être bien clair. Répétons donc que nous avons deux comptes séparés: le compte propre de la ligue et celui de l'Ecu d'or. Le premier est alimenté avant tout par les cotisations des membres, et les plus importantes dépenses qui lui incombent concernent la revue et le secrétariat général. Le second comprend tout ce qui concerne les recettes et les dépenses de l'Ecu d'or et du « Don de l'économie ». Le *compte ordinaire* se présente ainsi pour 1961:

Recettes	82 584.15
Subside de la caisse de l'Ecu d'or en faveur de la revue . . .	5 000.—
	87 584.15
Dépenses	87 650.35
Excédent de dépenses	66.20
Le compte extraordinaire se présente comme suit:	
Solde de 1960	25 125.85
Recettes 1961	195 603.—
Subsides revenant à la caisse centrale et non utilisés	7 500.—
	228 228.85
Dépenses 1961	
Versements du fonds de l'Ecu d'or aux sections cantonales .	100 000.—
Subsides versés	49 500.—
Subsides votés en 1961 et non encore versés à la fin de l'année	57 000.—
	206 500.—
Restent ainsi dans la caisse des collectes au 31 décembre 1961 .	21 728.85
qui entre-temps ont été versés, en grande partie, pour de nouveaux objets.	

Etat de fortune:

La fortune ordinaire se montait à la fin de l'exercice 1961 à .	94 548.35
qui, ainsi qu'il convient pour la Ligue du patrimoine national, sont placés en valeurs pupillaires.	

Le compte ordinaire a été vérifié par les vérificateurs Hubert de Boccard, Fribourg, et Marcel Dubas, Bulle; le compte extraordinaire par la société fiduciaire Visura, à Zurich; ils ont été l'un et l'autre trouvés en ordre, de sorte que nous pouvons nous contenter ici de ces brèves indications. Les comptes détaillés peuvent être demandés au secrétariat général.

Madame Luky Staub-Thommen, décédée à Zurich, nous a fait l'amitié de léguer Fr. 1000.– à la Ligue du patrimoine national, ce dont nous lui sommes très reconnaissants. Nous nous permettons de recommander son exemple à l'attention de tous ceux qui songent à régler leur succession et qui se demandent comment ils pourraient se rendre utiles à leur patrie, tout en perpétuant leur mémoire.

15. Tour d'horizon.

Article constitutionnel. Parmi les heureux événements de l'année dernière figurent les décisions prises à l'unanimité par les deux Chambres fédérales, de recommander au peuple suisse l'acceptation de l'article constitutionnel sur la protection de la nature et des monuments. Nous voyons ainsi réalisé un vœu caressé depuis des dizaines d'années, car nous ne doutons pas de l'heureuse issue du scrutin fédéral. Nous avons largement commenté l'importance et la signification du nouvel article constitutionnel dans le fascicule 3/4 1961 de notre revue.

La patrie à l'encan. Nous avions salué avec satisfaction, il y a un an, l'arrêté fédéral du 23 mars, qui donne aux cantons le droit et le devoir d'empêcher les ventes de terrains à des étrangers jugées inopportunes. Quant à savoir combien de vetos, depuis lors, ont été formulés, cela échappe à notre connaissance; en revanche, nous pouvons voir comment certains Suisses tournent les dispositions légales. Ils ont inauguré un commerce des terres différent et encore plus important, avec lequel les « vilains étrangers », du moins en apparence, n'ont rien à voir. Dans les régions montagneuses surtout, d'alertes spéculateurs circulent en tous sens, achètent aux petits paysans leurs champs et leurs prairies, et les couvrent de maisons de vacances en grand nombre, pour lesquelles ils cherchent ensuite des acheteurs. Les maisons sont en général des constructions à bon marché qui n'embellissent guère le paysage! En certains endroits, elles ont même poussé en plein dans des pistes de ski connues. Un cas particulièrement déplaisant nous a été signalé de Steinegg, près Appenzell, où

une entreprise a construit, avec l'aide de la Banque cantonale (!) toute une série de bungalows de style parfaitement étranger au pays. Comme aucun acheteur suisse ne s'est présenté, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, il ne resta plus au gouvernement qu'à accepter la vente à des étrangers, afin que la banque et les constructeurs ne subissent pas de pertes. Le langage populaire a baptisé cette colonie d'un nom significatif: « Le village berlinois ».

Dans les grandes stations pour touristes étrangers se développe un genre de construction très citadin. Parmi les frais pâturages et les sapins s'élèvent – ou sont du moins projetés – de puissants blocs locatifs. En Valais, on trouve cela très bien (Montana, etc.); dans l'Oberland bernois, on se défend (Gstaad, Saanen). A Gstaad, rien que pour 1962, il y a déjà des demandes pendantes pour 412 logis, soit 671 chambres: c'est un développement semblable à celui d'une ville moyenne de Suisse. Soutenue par le « Heimatschutz », la Commune s'efforce de maintenir le nombre, la grandeur et le style des nouvelles constructions dans des limites tolérables. Comme une intervention fédérale contre cette spéculation effrénée n'est pas possible, faute de base légale, les cantons, la Ligue du patrimoine national et ses membres sont tenus d'exercer leur influence auprès des communes principalement. Le « Heimatschutz » n'a pas à intervenir contre la construction de jolies maisons de vacances, mais le visage de notre terre ne doit pas nous faire honte, ainsi que c'est malheureusement le cas en maints endroits.

Un musée suisse en plein air. En vertu de l'évolution que nous venons de décrire, nos fermes traditionnelles vont prendre une nouvelle valeur, c'est-à-dire qu'elles deviennent, aujourd'hui déjà — et à plus forte raison si l'on songe à l'avenir — des monuments historiques menacés. Nombre d'entre elles, peut-être même la plupart, dans un siècle, ne seront plus habitées, ou en tout cas plus par des agriculteurs. L'occupation et l'entretien de fermes abandonnées des paysans, par des citadins désireux de se mettre au vert et d'habiter des maisons de campagne confortablement aménagées, est un phénomène nouveau et que, dans plus d'un cas, on peut saluer avec satisfaction. Mais aussi longtemps que nos vieilles fermes resteront l'habitat des familles qui y sont implantées, elles subiront des transformations internes toujours plus radicales, et de nature à compromettre totalement leur structure traditionnelle. Les enquêtes menées à ce sujet par l'association suisse pour la maison paysanne ne laissent subsister aucun doute.

Si donc nous entendons conserver les exemplaires les plus caractéristiques et les plus authentiques des fermes suisses, deux procédés sont possibles et nécessaires: les pouvoirs publics peuvent s'employer, avec l'appui de l'opinion publique, à maintenir ces fermes, là où elles sont, comme monuments historiques; c'est ce qu'a fait le « Heimatschutz » argovien avec la ferme à toit de chaume de Muhen (on sait d'ailleurs ce qu'il en est advenu!). Mais des raisons particulières peuvent aussi militer pour le « démontage » des maisons et leur reconstruction en un autre endroit où elles ne seraient pas menacées; en d'autres termes, le moment est venu, pour la Suisse aussi, d'édifier un musée en plein air de maisons paysannes et d'exploitations agricoles. Et cela *in extremis!* D'autres pays nous ont largement devancés sur ce point; ils ont depuis des dizaines d'années de tels musées, connus et célèbres dans le monde entier. D'autres sont aménagés actuellement; il n'y a qu'en Suisse que cette idée, émise plus d'une fois, a été enterrée, pour des « raisons » qui apparaissent aujourd'hui à courte vue ou, à tout le moins, dépassées depuis longtemps. Nous estimons donc que notre devoir est de ranimer ce projet et de le mettre en discussion. L'acceptation de l'article constitutionnel sur la protection de la nature et des monuments fournira la base juridique sur laquelle la Confédération, en premier lieu, pourra et devra contribuer de façon substantielle à la création de ce musée national.

Enlaidissement des localités par les petits panneaux-réclames. Nous avons attiré l'attention, dans la revue, sur cette nouvelle plaie publicitaire. Dans le domaine des grandes enseignes et affiches, un ordre relatif a pu être établi, en ce sens qu'elles ne peuvent pas être exhibées, en règle générale, ailleurs que sur les panneaux officiels. Mais la plupart des règlements d'affichage laissent les entreprises libres de faire une réclame voyante sur les murs des établissements qui vendent leurs produits: épiceries, magasins de tabac, garages, et aussi débits de boissons et de denrées alimentaires. Ce sont surtout les fabricants de boissons, de tabacs et de chocolat qui ont usé de cette faculté, qui clouent ou suspendent, littéralement par centaines de milliers, leurs petits écriteaux aux portes, aux parois, aux clôtures des boutiques et des auberges de campagne. Lorsqu'on lui en parle, chaque firme se défend en prétextant que les autres ont commencé. Elle est donc bien obligée de hurler avec les loups! Nous devons donc essayer de réunir les « loups » autour d'une table de conférence, et, si possible, de les amener à renoncer volontairement à ce genre de réclame dépassé, qui n'est plus de mise dans un pays comme la Suisse. S'il est impossible d'obtenir ce renoncement volontaire, il ne restera rien d'autre à faire qu'à alerter les autorités, tant en ville qu'à la campagne, afin qu'elles prescrivent l'abolition de ces laideurs superflues.

Usines électriques, raffineries et oléoducs. Les nombreuses usines électriques qui sont

actuellement en construction n'ont pas donné lieu à discussion sur le plan national. On a cependant déploré qu'en ce qui concerne la ligne aérienne de l'entreprise Linth-Limmern, à travers le pays glaronais, notre offre de collaboration n'ait pas été acceptée.

Concernant la *raffinerie d'Aigle*, il y a longtemps que nous avons formulé des objections motivées. Au début, elles n'ont pas été comprises partout, mais aujourd'hui nos craintes sont partagées dans de vastes milieux, et jusque dans la Suisse romande elle-même. L'avenir nous dira si les autorités parviendront, par des prescriptions strictes, à empêcher la pollution de l'air et de la contrée environnante. A son tour, le projet d'*oléoduc* intéressant le Tessin et le Rheintal grison et st-gallois, accueilli d'abord avec satisfaction, semble susciter après coup des objections, qui d'ailleurs sont surtout de la compétence de nos amis de la protection des eaux.

Navigation sur le Haut-Rhin. On est peut-être étonné que la Ligue du patrimoine national n'ait toujours pas pris position à ce sujet. C'est qu'il lui faut d'abord laisser aux autorités et aux milieux intéressés le soin d'examiner si la navigation sur le Haut-Rhin serait intéressante pour l'économie de la Suisse, de l'Allemagne fédérale et de l'Autriche. On a l'impression qu'une certaine désillusion s'est fait jour ces derniers temps, et que l'empressement à se lancer à l'eau s'est un peu calmé... Nous pouvons donc, nous aussi, rester pour le moment l'arme au pied, et garder notre poudre au sec.

Exposition nationale 1964. Pour le « Heimatschutz » aussi, cette exposition sera l'occasion de montrer à tout le peuple son œuvre et son programme d'action. Réussirons-nous à le faire de manière aussi frappante que lors de l'inoubliable « haute route » de l'exposition 1939 à Zurich? Nous ne nous hasarderons pas à le prophétiser. Après 25 ans de fructueux travail, nous n'élèverons point, au centre de notre stand, une colonne de la victoire, mais tout au moins un tableau d'honneur. Il n'y manquera pas un symbolique remerciement au peuple suisse, qui chaque année nous offre avec tant de cœur et de générosité son obole, et qui par là a fait sien l'idéal du patrimoine national, plus que nulle part ailleurs dans le monde.

Ernest Laur.
(Trad. C. B.)